

Image not found or type unknown



Reconnaissance de paternité

Par **Krolilou**, le **10/01/2013 à 14:04**

Bonjour,
Je suis maman d'un petit garçon né le 06 novembre 2012. Mon compagnon (le papa) est malien. Nous avons fait 2 demandes de visas (l'une en juin et l'autre en octobre 2012) pour que mon compagnon puisse reconnaître son enfant et assister à l'accouchement. A chaque fois la demande a été refusée. Actuellement, mon compagnon vit au Sénégal près de Dakar où il a trouvé un travail. Il n'a toujours pas rencontré son fils et n'a pas encore pu le reconnaître. Notre priorité pour l'instant est la reconnaissance de paternité.
Si je me déplace à Dakar (sans notre fils qui me paraît trop jeune pour faire un tel voyage), est-il possible de faire les démarches de reconnaissance de paternité au consulat de France avec mon compagnon (qui n'est pas sénégalais) ?
Sinon que pouvons-nous faire ?
Merci.
Krolilou